République du Sénégal

Ministère des sports

Inspection regional des spots de Matam 775673788

Ecole de football les espoirs de Thilogne

Procès-verbal assemblée générale constitutive

Le samedi 30 avril 2022 s'est tenue de 11h27 à 12h45 au CDEPS de Matam l'assemblée générale constitutive de session de volleyball de l'école de football Les Espoirs de Thilogne sous la supervision du président du district de volleyball de Matam Mohamadou Diop et la présidence du chef de service départemental du de Matam Demba Diouma Thioub devant l'assistance de 15 membre.

Les points inscrits à l'ordre du jour tournaient autour des trois points suivants :

1-informations;

2-Mises en place des Instances;

3-Divers

La séance de travail a d'abord commence par des mots de bienvenue de monsieur Thioub après avoir donné l'opportunité à chacun dans sa conviction religieuse de prier pour une bonne marche de la séance de travail. Par la suite l'assistance s'est prononcée sur les points proposés un peu plus haut qu'elle a adoptés à l'unanimité.

Pour le point sur les informations la parole est donnée à Pape Amadou Diop qui est revenu sur le contexte qui à poussé à la tenue de cette rencontre et de rappeler que l'ASC avait restreint ses activités qu'au volleyball alors qu'il pouvait mieux faire. C'est ainsi que de nouveaux objectifs s'offrent au centre ties que le developpement (du handball, du basketball et de l'athletisme) et l'acces à une formation de qualité afin de hisser le club au niveau de l'élite.

Reprenant la parole, M. Thioub est revenu sur l'importance de la formalisation et de la formation qui sont fondementales dans la vie associative. Il explique que la formation qui elle soit technique, financière ou administrative ne doit point être releguée au second plan. Il a aussi saluer l'initiative du centre de vouloir s'ouvrir à d'autres disciplines et de reppeler que tout changement d'objectif devrait être notifié à l'autorite compétente selon les texes qui régissent les association à but non lucratif d'où l'importance de la tenue de cette AG. Il encourage et exhorte l'assistance à s'approprier les textes relatifs à la création d'association avant de revenir sur son parcour sportif qui a joué sur son orientation dans le metier d'inspectorat et qui lui a aussi facilité la tache dans l'execution de la mission qui lui est associée pour terminer par poser la question à l'assistance si ellie a éte associée au processus du concensus.

A sa suite, certains membres de l'assistance ont pris la parole pour s'appesentir sur les aspects suuivants :

-Mamadou Ndiade Ndiaye de s'excuser de son retard et de son absence aux entrainements II a aussi décrié le canal (whatsapp) par lequel les informations passent et qu'il faudrait trouver un moyen beaucoup plus élargi pour transmettre les convocations avant de souligner le nombre restreint present à l'AG.

Prenant la parole monsieur Thioub appuya celui qui le précede en insistant sur le fait que cela pourrait aussi être un pretexte afin de mieux aborder la préparation des JOJ de 2026 pour ainsi aborder le deuxième point.

A ce titre il a insisté sur la communication et rappele que si elle est absente le danger devient iminent.

Poursuivant il lit la composition du bureau concensuel propose et plébicite par l'assistancce. Ainsi le bureau se presente comme suit :

Section de volleyball

Président : Mamadou Ka

Secrétaire general : Haby Sognane

Tresorier General: Assata Diallo

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à 12h45 après la prise de conscience par l'assistance du travail de titan à abattre afin de relever les defis qui profilent à l'horizon. Ainsi l'assistance se donne rendez-vous le mardi 3 mai 2022 chez le trésorier pour une réunion de bureau

A Matam le 30-04-2022

le secrétaire de séance

Mohamadou DIOP

Le président de séance

Demba Diouma Thioub

The state of the s